



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES du 19 juin 2022 à 09h00 à Bottens

1. Ouverture de l'Assemblée – Bienvenue

Yvan Ney, 1^{er} vice-président de la Cantonale, ouvre l'Assemblée des délégués à 09h30. Il salue les invités en leurs titres et fonction, les Présidents et membres d'honneur de la SCCV, les représentants des associations sœurs et amies, les sociétés membres et les choristes. Il les remercie de consacrer ce jour de beau temps afin d'assurer la bonne marche du ménage SCCV. En ce jour de Fêtes des Pères, il adresse un bonjour tout particulier à tous les papas présents ... une mention extraordinaire à ceux qui se prénomment Romuald.

Il leur souhaite la bienvenue à Bottens, probablement l'un des plus anciens villages de ce canton, reconnaissable entre tous à ses trois clochers. Mme Carine Delpierre, municipale, nous rejoindra à la fin du culte et nous fera une présentation plus détaillée de sa commune.

Il remercie l'Aloëttaz de Penthalaz et le Rosey de Penthaz d'avoir accepté, en cette année de jubilé pour eux, d'organiser cette assemblée, malgré le report et les soucis logistiques qui l'ont accompagnée. Il remercie également le Chœur d'hommes de Poliez-le-Grand pour le précieux coup de main lors de la mise en place de la salle.

Avant le concert d'ouverture, Lise Dutruy, présidente, adresse quelques mots à l'Assemblée :

« Chers amis du chant choral, Chers invités en vos titres et fonctions, je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui car j'ai failli ne plus jamais vivre ce moment. En 2020, écrivant ma démission à Yvan, j'étais loin d'imaginer que l'année suivante serait un cauchemar pour moi... Après 9 mois d'hôpital et 7 mois de convalescence, me voici encore un peu branlante, mais je suis là pour vous dire au revoir... La Fête cantonale de Gland étant reportée en 2023, quelques-uns pensaient que j'allais pouvoir rester présidente jusqu'à l'assemblée des délégués de 2024 ! Hélas ma santé physique ne m'y autorise pas et c'est avec certitude que je maintiens mon départ pour aujourd'hui.

Ce n'est pas sans un gros pincement de cœur que je m'y résous : j'ai beaucoup apprécié cette tâche même si c'est parfois un grand travail. Mais chaque chose a une fin...

Cela fait quand même 20 ans de participation à la SCCV ! Le comité était alors dirigé par Daniel Schmutz et André Jaqueroz était président de la commission de musique. En 2014, vous m'avez élue pour remplacer Claude-André Mani, l'actuel président de l'USC.

Je les remercie tous les trois pour m'avoir montré le chemin pour mieux servir notre Cantonale.

Merci aussi à vous, les sociétés ! Quels plaisirs vous m'avez procuré lors des nombreuses soirées et concerts que j'ai eu le privilège d'entendre. On se retrouvera à la fête cantonale 2023 à Gland !

J'ai aussi une reconnaissance infinie pour le comité que vous avez devant vous et sa commission de musique qui ont œuvré sans moi depuis février 2021 jusqu'à aujourd'hui. Bravo tous et toutes et un énorme MERCI !!

Je terminerai par un élan du cœur pour mes trois enfants et leur papa Bernard, qui m'ont soutenue et accompagnée tout au long des mois d'hôpital et qui sont encore tous les quatre très attentifs à ma santé. Ils sont là tous avec moi : quel bonheur vous m'offrez ! Je vous en suis reconnaissante !

Bonne assemblée et longue vie à la SCCV ! »

Yvan remercie Lise pour ses mots d'encouragement. Il donne la parole à Mme Yvonne Cochet, présidente de l'Aloëttaz de Penthalaz. Elle profite de cette occasion pour remercier leur directrice Lise et lui dire aurevoir.

C'est sous la direction experte de Bernard Dutruy que l'Aloëttaz et le Rosey donne une petite aubade en ouverture d'assemblée.

Yvan les remercie de leur prestation. L'ordre du jour est accepté tel que proposé. Il salue Mme Séverine Evéquo, première vice-présidente du Grand Conseil vaudois et lui laisse le micro afin qu'elle s'adresse au bouquet de chorales vaudoises présentes dont la « bio » diversité est aussi fragile à maintenir que celle de nos prairies qui lui sont chères.

Mme Evéquo s'adresse aux délégués. Elle les salue et transmet les salutations du Grand Conseil vaudois. La SCCV a une longue histoire d'amour avec le canton et cela transparaît dans les comptes-rendus du Grand Conseil où, en 1937, un député s'est étonné que le Grand Conseil siège le jour la Fête cantonale de chant. Elle se réjouit de participer à la prochaine Fête et félicite les chanteurs pour leur persévérance.

Suite à la création de Vaud Associations, le Grand Conseil a reçu son nouveau président, elle se réjouit de cette évolution. Elle remercie les délégués et demande à Jean-Luc Bezençon de la rejoindre pour chanter le Bonheur de Jean-Villars Gilles.

Yvan la félicite de sa prestation et pour ses propos. Il remercie l'Etat de Vaud pour son soutien à la SCCV pendant toute l'année.

L'Assemblée entonne la première strophe de l'Hymne vaudois, sous la direction de Florian Bovet.

2. Accueil des nouveaux chanteurs

Seulement deux nouveaux chanteurs se sont annoncés. Ils sont reçus par Edwige et Lise et reçoivent une serviette SCCV en souvenir. L'Assemblée entonne « Tibié Paiom ».

Yvan rappelle aux sociétés l'importance d'annoncer leurs nouveaux membres et également les disparus.

3. Hommage aux disparus

Jean-Luc prend la parole et cite les disparus. Sous la direction d'Edwige, les chœurs d'hommes entonnent « O Petit Pays ».

4. Désignation des scrutateurs

Quatre scrutatrices sont désignées parmi les membres de l'Aloëttaz.

5. Démission et admission au sein du Comité Cantonal

Yvan s'adresse à l'assemblée et informe que l'équipe du Comité n'est toujours pas au complet, on recherche un ou une représentante pour la région Est. Comme les membres en ont été informés dans A l'Unisson de septembre 2021, notre présidente Lise Dutruy désire prendre congé de son mandat. Il donne la parole à Jean-Luc afin de prendre congé de Lise.

« Mesdames, Messieurs, Chers amis membres de la SCCV,

Vous venez de l'entendre, notre Présidente cantonale Lise Dutruy a décidé de transmettre le flambeau.

J'ai la lourde responsabilité, mais aussi le très grand honneur, de m'exprimer, au nom du comité central et de toutes les chanteuses et chanteurs de notre canton, pour dire à Lise notre profonde reconnaissance et toute notre gratitude pour son travail et son engagement désintéressé, depuis plus d'un demi-siècle à pratiquer, promouvoir, créer, défendre et représenter l'art choral vaudois.

On ne reviendra pas ce jour sur les événements très pénibles qui ont atteint Lise dans sa santé et ceci, bien malgré elle. Une longue année passée à lutter et qui malheureusement nous a privé, vous a privé, de sa belle personnalité durant tous ces longs mois.

Non, aujourd'hui c'est le temps des retrouvailles et c'est aussi le moment d'observer dans le rétroviseur, qu'elle fut la longue carrière de Lise dans ce qui fut et qui continuera de l'être nous en sommes certain, SA PASSION.

Jugez-en par vous-même :

Choriste

Chœur de l'Ecole normale de Lausanne (direction R. Mermoud) 1968 – 1970

Chœur de Dames de Lausanne (direction R. Mermoud) 1970 - ?

Chœurs de Chailly sur Montreux (direction M. Hostettler) 1970-1971

Groupe Ars Laeta (direction R. Mermoud) 1971-1990

Chœur mixte l'Aloëttaz de Penthalaz (direction B. Dutruy) 1972-1983

Chœurs des XVI de Fribourg (direction André Ducret) 1990-1995

Chœur du Théâtre du Jorat (direction Pascal Mayer) , dates ???

Direction de choeurs

Fondatrice et directrice en 1981 du petit chœur des enfants de Penthalaz et environs, L'Accroche-Cœur, qui a fêté son 30^{ème} anniversaire sous la direction de Lise.

Fondatrice et directrice du chœur d'enfants de Veyron-Venoge 1995-2012

Directrice du Chœur mixte de Penthalaz L'Aloëttaz de 1983 à 1990 et de 2013 à 2021

Fondatrice et directrice en 1996 du groupe de jeunes, Les Z'Accros, jusqu'en 2011.

Directrice du Chœur d'hommes, L'Echo de la Risaz de Grancy de 2000 à 2004

Fondatrice et directrice du Chœur Ephémère en 2012 et encore actif.

Union Suisse des Chorales

Membre du Comité Central de l'USC

Société Cantonale des Chanteurs Vaudois

Au niveau de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois, Lise est entrée dans la Commission de musique en 2002, Commission de musique qu'elle a présidée de 2006 à 2014, puis le 16 mars 2014, c'est la consécration, Lise Dutruy accède à la Présidence de la SCCV.

Première dame à accéder au perchoir qui jusqu'à cette date était exclusivement réservé aux hommes ; il aura donc fallu attendre 161 ans pour qu'enfin une dame vienne inverser la vapeur, et c'est à notre Lise que nous devons ce petit tremblement de terre bienvenu.

Lorsque l'on m'a demandé d'adresser quelques mots à notre Présidente quittant ses fonctions, j'ai réalisé qu'effectivement je faisais partie des deux plus anciens membres de notre comité cantonal, et que l'on me montrait par-là, la direction de la sortie, mais je me suis tout de suite ravisé en me disant que finalement j'étais sans doute celui qui avait le plus de légitimité à lui rendre cet hommage plus que mérité car je suis certainement le chanteur vaudois qui connaît Lise et l'a côtoyée depuis le plus longtemps, mis à part son frère Henri Mermoud qui est dans la salle aujourd'hui.

Et j'en ai la preuve, une photo l'atteste d'ailleurs.

(Projeter la photo de classe 1960)

On nous voit donc en photo de classe en 1960 et pour moi, c'est ma première.

Le souvenir que j'ai de Lise enfant, c'est sa gentillesse avec les petits, c'est son intelligence et c'est surtout sa voix qui était magnifique, qui nous impressionnait beaucoup et que l'on admirait puisque c'est Lise qui assurait tous les solos lorsque la classe chantait.

Mais Lise avait aussi une autorité naturelle bien marquée, je le répète : bien marquée, elle savait se faire respecter ; j'ai d'ailleurs une petite anecdote à vous raconter.

(Histoire des escargots au ruisseau des Pâquis...)

Voilà Lise, chère Présidente, après tant de services rendus à la cause de l'art choral, après tant de temps passé à suivre et conseiller les chorales de notre canton, le Comité Central de la SCCV propose aux délégués de cette belle assemblée, de te décerner le diplôme de Présidente d'honneur de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois. »

Par acclamation, l'Assemblée nomme Présidente d'honneur Lise Dutry.

Volubilis chante les Tricoteuses. Et avec Ephémère La Vielle de Robert Mermoud.

6. Organisation du Comité Cantonal

Depuis février 2021, dans l'urgence, et face à la situation difficile vécue par notre Présidente, une partie du comité s'est attelé à « veiller au grain ». Assez rapidement, il est apparu que vos deux vice-présidents(es), Céline et Yvan, accompagnés fort heureusement de la présidente de la commission de musique, Edwige, ont essayé de maintenir le cap de votre société.

Malgré les circonstances, ni ma collègue Céline, ni votre serviteur, ne se voient prendre la tête de la SCCV. Nous avons fonctionné en bureau à trois, avec notre secrétaire Françoise, afin de préparer au mieux les diverses séances avec nos collègues et associations partenaires et répondre au nombreux courrier. Cette formule a bien fonctionné, mais nous sommes conscients qu'elle n'est pas pérenne.

Pour parer au manque de Tête à la SCCV, votre comité cantonal a une proposition transitoire à vous présenter. En effet, après mûres réflexions, une personne serait disposée, pour un contrat à durée déterminée, de l'Assemblée d'aujourd'hui à l'Assemblée des délégués de mars 2024, à se mettre à disposition de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois et d'en assumer la présidence. Ceci permettrait de faciliter les contacts en vue de la prochaine FCCV Gland 23.

Cependant, cette personne a émis quelques conditions à l'acceptation de ce poste, dont la durée limitée de ce mandat qui ne sera en aucun cas reconductible. C'est donc avec plaisir que le Comité cantonal vous présente Edwige Clot, candidate à la présidence de la SCCV.

L'Assemblée élit par acclamation Edwige au poste de Présidente.

Edwige remercie les délégués de leur confiance, ce n'est pas dans un but d'intérêt personnel qu'elle accepte cette fonction, mais afin de représenter l'image de la SCCV à l'extérieur. Elle espère que l'équipe continue à travailler avec elle et mesure la tâche qui l'attend.

7. Démission et admission au sein de la Commission de musique

Yvan donne la parole à Edwige, encore pour quelques minutes Présidente de la Commission de musique. Ils ont reçu la démission de Guy-François Leuenberger, mais ont le plaisir d'accueillir Catherine Desbois Ruffieux. Elle pratique toutes les sortes de musiques et est très impliquée dans la musique chorale. Isabelle Mermoud a également intégré la Commission de musique. Comme il est toujours bon d'avoir une personne qui nous remet les pieds sur terre, Michel Panchaud fait partie de la Commission de musique en tant que représentant du Comité cantonal.

La très bonne nouvelle est que Florian Bovet a accepté de reprendre la présidence de la CM. Qu'il en soit chaleureusement remercié. L'Assemblée applaudit Florian et chante « Vive la Vie ».

8. Démissions et admissions des sociétés

Au niveau des admissions, nous avons le plaisir d'accueillir Pro Arte de Lausanne, l'Aurore de Féchy et le Chêne de Gland. Ils sont acceptés par acclamation.

Malheureusement, nous devons prendre acte de la démission de deux sociétés, L'Harmonie de Payerne et la Chanson Villageoise de Corcelles-près-Payerne et de la mise en sommeil de la Persévérance de Vallorbe.

Olivier invite les jubilaires, honoraires cantonaux pour 25 ans d'activité, à venir devant l'Assemblée.

C'est le chœur Ephémère qui chante : « Tout au long du Doubs »

9. Procès-verbal de l'AG extraordinaire du 16.10.2021 à Poliez-le-Grand

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

10. Rapports d'activités 2021 des CC/CM

Les rapports figuraient dans le dernier numéro d'A l'Unisson, ils sont approuvés par l'Assemblée.

11. Comptes 2021 et rapport de la Commission de vérification des comptes

Jean-Jacques présente les comptes 2021. Les cotisations 2021 ont subi un régime spécial en raison de la Covid, les rentrées sont en baisse, mais les dépenses ont suivi la même courbe. Le résultat de l'exercice présente un déficit de CHF

Yvan donne la parole à André Richard de l'Alouette de Bursins, rapporteur pour la commission de vérification des comptes. Les pièces ont été contrôlées par sondage, toutes les pièces sont numérotées. Il salue l'action du Comité en termes de cotisations sous les années passées. La Commission a la conviction que les documents reflètent l'exact situation des comptes et invitent l'Assemblée à les accepter.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge aux organes responsables.

12. Budget 2022 (discussion – adoption)

Jean-Jacques présente le budget. Il rappelle que la cotisation 2022 va revenir à la normale, soit CHF 16.- par choriste.

Le budget est adopté tel que présenté. Yvan remercie le caissier pour son travail.

13. Nomination de la Commission de vérification des comptes

L'Alouette de Bursins est sortante, c'est la Chorale de Cossonay qui est désignée.

Céline invite les jubilaires, vétérans cantonaux pour 35 ans d'activité, à venir devant l'Assemblée.

C'est le chœur Volubilis qui chante « Voici la Terre ».

14. FCCV 2023

M. Gérald Creteigny, Président du Comité d'organisation de la Fête cantonale de Gland, présente le projet. Après le report en raison des conditions sanitaires, la Fête de 2023 s'annonce belle.

Au niveau des activités du week-end des 12 au 14 mai, il y aura une reprise de la création La Voile par la Récréation de Morges, le vendredi soir. Le samedi et le dimanche verront les prestations des chorales. La cérémonie d'ouverture se déroulera en fin de matinée le samedi. Le samedi soir, après un concert de l'Ensemble Choral de la Côte, un Grand Bal du 50^{ème} sera organisé. Des chantées seront possibles. Le dimanche, après une célébration œcuménique le matin, la cérémonie de clôture aura lieu en fin d'après-midi, en plus des prestations des chorales.

Un petit train permettra de raccourcir les distances entre les site de Grands Champs et le quartier des Eglises qui sera sans voiture, ce qui permet d'occuper l'espace.

Il y aura trois salles de concerts, au Temple protestant, au théâtre Grand Champs et à l'Eglise catholique. Deux salles aux collège de Grand Champs seront à disposition. Pour le repas du soir et la soirée, elles se dérouleront à Grand Champs avec de la place pour 1200 personnes.

Au niveau des pré-inscriptions, à ce jour, 66 chorales ont répondu. Le comité souhaite une Fête joyeuse et de rencontre. Pour la faire connaître, elle apparaît sur un site internet et sur les réseaux sociaux.

Au niveau du financement, le projet de 2021 comptait sur un budget de CHF 800'000.-. Avec la diminution des charges prévues, le nouveau budget se monte à CHF 550'000.-. Trouver des sponsors n'est pas facile. D'accord avec le Comité central, le prix de la carte de fête sera de CHF 70.- pour les membres SCCV avec une majoration de CHF 20.- pour les non-membres.

Au niveau des actions en cours, ils cherchent des couturiers et couturières bénévoles pour la réalisation de tabliers estampillés au nom de la fête pour les bénévoles.

Ils prévoient de faire de la promotion lors des marchés urbains, le contact direct est important, avec des animations intéressantes dont une Flash Mob.

L'affiche est en cours de finition, l'appel aux bénévoles est lancé.

Yvan le remercie pour ces précisions et remet un cadeau à Gérald Cretegy pour son anniversaire. Il remercie son épouse de l'avoir libéré.

15. Nouvelles des associations partenaires

Florian Bovet, en tant que coordinateur des chœurs scolaires vaudois, informe l'Assemblée sur la situation des chœurs d'enfants. Sur 93 établissements, il y a 70 chœurs scolaires. Son objectif est de redonner de l'ambition et de l'enthousiasme aux enfants choristes. Un premier projet concerne la participation au SKJF de Neuchâtel en 2024 qui permet de créer du lien entre les chorales. Il regrette que seules trois chorales romandes aient participé à Winterthur.

Pour la Fête cantonale il veut encourager les enfants à participer sous forme de concerts, d'ateliers et de chants communs.

En 2025, la création de Voyâges, avec partie chœurs d'enfants donnera l'occasion à la relève d'être intégrés. Yvan le remercie pour ses efforts afin de développer les chœurs d'enfants. Il passe la parole à Claude-André Mani, président de l'Union Suisse des chorales.

« Claude-André remercie Florian de plaider pour les chœurs de jeunes. C'est avec plaisir et honneur que je vous apporte le salut de l'USC et je vous remercie de nous avoir invités à votre assemblée générale.

Tout d'abord, je voudrai exprimer notre profonde sympathie à toutes les personnes, à toutes les chorales, qui ont été cruellement touchées par la pandémie et qui, de ce fait, n'ont pas eu d'autre choix que de cesser définitivement leurs activités.

Souignons toutefois qu'après toutes les épreuves qu'il a fallu endurer, aussi dures et cruelles qu'elles aient été, le monde choral suisse se rétablit peu à peu et l'envie- que dis-je – le besoin de chanter ne nous a pas quittés. J'en veux pour preuve les fêtes régionales qui ont déjà rythmé de printemps ou le festival suisse de Gossau, événement grandiose et novateur, qui s'est terminé il y a trois semaines, mais dont les échos retentiront très longtemps encore à nos oreilles et dans nos cœurs. A ce propos, je félicite les chœurs vaudois qui ont fait le déplacement du Fürstenland : La Chanson des Hameaux, la Chanson des Roseaux, La Chorale de Cossonay, la Chorale du Brassus, la Chorale de la Pontaise, l'Espérance de Penthéréaz, le Chœur d'hommes de Chernex/Montreux, le chœur d'hommes de Corcelles/Payerne, le chœur d'hommes de Grandcour, Chor'hom de Montagny-Chamard, Les Voix de Lausanne, les chanteurs d'une partie des chœurs de la Fête des vigneron et qui sont revenus tout auréolés et avec des étoiles plein les yeux.

Félicitations également aux chœurs de jeunes, le P'tit chœur de Grandson, l'As de cœur de Cugy, les Petits Chanteurs de Montreux Est qui ont participé au Festival suisse des chœurs de jeunes et d'enfants de Winterthur, connu sous l'acronyme SKJF, avec lequel des synergies ont été développées, renforçant par-là le pont intergénérationnel que nos associations doivent continuer à bâtir.

Les fêtes cantonales qui se profilent sont d'autres exemples de la part de ténacité et de résilience qu'il a fallu et qu'il faut pour entreprendre, réaliser, réunir, mais finalement pour réussir !

Qu'il me soit permis ici d'adresser un grand bravo aux organisateurs de la prochaine fête cantonale de Gland. Vous qui avez affronté les circonstances et qui relevez le gant ! Je vous souhaite plein succès dans cette entreprise que nous nous réjouissons de vivre grâce à vous ;

de même je vous félicite d'oser, d'aller de l'avant et là, je ne peux m'empêcher de citer Sénèque, contemporain du Christ, qui – soit dit en passant – avait pour influenceurs Platon et Epicure et qui disait :

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.

Je me réjouis également de l'opportunité qui m'est offerte ici de vous donner quelques nouvelles de votre association faîtière, peut-être vous posez-vous la question ; Qu'est-ce qui peut encore bouillir dans cette marmite après deux longues années où nous ne nous sommes pas vus et à peine entendus ? Je vous livre avec parcimonie quelques ingrédients de ce menu.

Premièrement, l'assemblée bisannuelle des délégués s'est faite par écrit. De plus un forum des délégués s'est déroulé par zoom et a permis des discussions au travers des groupes thématiques qui ont porté sur les difficultés rencontrées lors de la reprise des répétitions, la collaboration entre les différents niveaux associatifs ou la gestion créative de la situation. Nos relations avec l'OFC sont très bonnes. Nous avons jusqu'ici traité plus de 1800 demandes d'indemnisations pour pertes subies par les chœurs en raison du Covid.

La situation financière de l'USC, selon le chef des finances, est bonne, le comité central en a pris connaissance en mars passé. Après la réduction de moitié des cotisations 2021, celles-ci sont à nouveau fixées à CHF 6.- dès 2022. Pour la SUIISA, après les CHF 2.- de 2021, elles sont fixées à CHF 3.- pour 2022 et reprendrons dès 2023 leur niveau de CHF 4.30.

Pour mémoire, les chanteurs des chœurs d'enfants et de jeunes ne paient pas de cotisation, c'est l'USC qui paye pour eux à la SUIISA. Un petit rappel, il faut remplir les déclarations SUIISA, même si l'on n'a eu aucune prestation durant la période concernée.

L'USC a implémenté une police d'assurance collective pour l'assurance accident obligatoire des chefs, offerte aux chœurs. Nous offrons également aux chœurs une assurance d'indemnités maladie pour leurs directeurs.

Un 11^{ème} concours suisse des chorales se dessine à l'horizon 2024. Des précisions viendront en temps opportun, mais le règlement et les catégories se trouve sur notre site.

Nous avons entamé une phase de restructuration de l'institution, nous devons évoluer avec notre temps. Un atelier a été mis sur pied dans le cadre de l'assemblée du CC du 18 mars afin de définir le profil de la personne qui prendra la présidence, votre serviteur ayant annoncé son retrait pour le 16 avril 2023.

Le Comité central a voté des crédits, le 19 mars, pour amorcer le renouvellement de notre site internet, sur lequel vous trouvez, dans sa version actuelle, le développement des thèmes que j'évoque, ainsi que d'autres qui, par souci de vous lasser, je ne traite pas ce matin. J'encourage vivement celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de parcourir le site de l'USC : www.usc-scv.ch. Vous y trouverez les liens qui, d'un seul clic, vous permettent de voir les photos du festival de Gossau, des brefs comptes-rendus de chaque journée et des communiqués de presse (en français). Vous y verrez également le concert de la cérémonie d'ouverture enregistré sur place par la RTS.

Je tiens à féliciter Bernard Dutruy pour avoir pris l'initiative et réalisé un superbe travail de mémoire, son magnifique livre dédié à la SCCV et à ses cinquante fêtes.

Je ne saurai terminer sans vous remercier, vous et les membres de vos comités et commissions de musique pour votre investissement, sans compter votre temps et votre énergie pour présenter un art choral de qualité et vivant, sur la scène artistique de notre pays. L'USC en est fière et vous en est profondément reconnaissante.

Je vous remercie pour votre attention, ainsi que pour l'invitation à cette journée – c'est bon de se retrouver à la maison ! - et je vous souhaite de vivre encore longtemps d'intenses émotions chorales. Vive la SCCV. »

Yvan le remercie pour ses propos complets et chaleureux.

16. Vaud Associations

Yvan présente cette nouvelle association qui officialise le groupe informel des 7Grands. Cette association représente le tissu associatif vaudois actuel et à venir. Il permettra de garder le contact et le dialogue entre nos différentes associations et permettra, au besoin, de « faire le poids » devant les instances politiques. Elle a été officiellement baptisée le 14 avril au sommet de la tour RTS du Mont-Pèlerin. La SCCV fait partie des membres fondateurs.

Une des premières actions a été d'engager trois avocats qui se sont occupés de nos dossiers RHT pendant la Covid.

17. Projet de faîtière

Céline présente le projet de fédération des chanteurs vaudois, initié en été 2020 sous l'impulsion de Nicolas Reymond et Alexandre Picand.

Après quatre séances, nous avons obtenu un devis pour une plateforme internet et une identité visuelle. Les discussions sont toujours en cours, nous devrions pouvoir vous présenter une proposition chiffrée en mars 2023 pour notre AD.

Olivier procède à la cérémonie des jubilaires de 50 ans et plus. Il appelle également le doyen de la SCCV. L'Assemblée chante « Le Chant des Etoiles » sous la direction d'Edwige.

18. Date et lieu de la prochaine AD 2023

L'Assemblée des délégués 2023, année de fête cantonale, aura lieu le 19 mars 2023 à Tolochenaz.

19. Tirage au sort du concours

Mary procède au tirage au sort de la partition offerte à une chorale. C'est le chœur d'hommes de Poliez-le-Grand qui remporte la mise.

20. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité. Yvan relève que la parole est aux divers, mais rappelle que l'heure avance et que l'apéro est servi.

Edwige tient à remercier les membres du comité et leur remet quelques fleurs.

Pour clore l'Assemblée, Lise dirige Volubilis et les choristes pour « Le Pays que j'aime ».

Message de Mme Carine Delpierre, Municipale à Bottens, qui salue les délégués et leur souhaite la bienvenue.

La parole n'étant plus demandée, Yvan lève l'assemblée à 12h45. Jean-Luc officie comme major de table.

Yvan Ney, vice-président



Françoise Balducci, secrétaire



Ce PV ne sera formellement adopté qu'à la prochaine assemblée des Délégués